

Réf: Dossier N° : 47930

AVIS DE CONSTITUTION
SOCIETE « SOCIETE DE DISTRIBUTION AGRO-ALIMENTAIRES »
en abrégé «DISTRIPRO »
Siège social : ABIDJAN - TREICVILLE ARRASS 3, 05BP2722ABJ05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Avr. 2018, et enregistrés au CEPICI le 04 Avr. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE DE DISTRIBUTION AGRO-ALIMENTAIRES » en abrégé «DISTRIPRO ».

Objet: Agriculture et agroalimentaire ;Et d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher aux objets précités ou susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - TREICVILLE ARRASS 3, 05BP2722ABJ05

GERANT: Monsieur PAMA DJOBO HENRI MARTIAL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09114 du 04/04/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8534 du 04/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

